

La protection de l'enfance en Belgique.

Depuis un an paraît en Belgique une revue mensuelle de l'Œuvre nationale de l'Enfance qui peut être citée comme un modèle de clarté et d'intérêt. A côté du compte rendu du Conseil supérieur des œuvres de l'enfance, se trouvent dans ses pages les rapports présentés à ce conseil sur des questions telles que les mesures à prendre en faveur des enfants nés de mères syphilitiques, les cantines maternelles, les repas des cantines scolaires et les cantines d'enfants débiles, la question du lait, etc. ; les articles sur les œuvres de Belgique et de l'étranger signés de spécialistes tels que le Dr Lesage, le Dr Rollier, Miss Lathrop, le Dr René Sand, etc. La part faite aux œuvres étrangères est tout à fait remarquable et témoigne du désir très net de mettre le lecteur au courant de tout ce qui se fait d'important dans le domaine de l'assistance à l'enfance. Une revue des revues consacrées à la puériculture donne les titres des articles les plus notables de chacun de ces périodiques.

A côté de cette revue, il faut faire place à une publication officielle : le Bulletin de l'Office de la Protection de l'enfance, également mensuel. On relève dans les derniers numéros des articles sur la limitation du temps de travail, la rééducation des anormaux, l'enfant de demain, la réglementation des spectacles cinématographiques en Belgique et à l'étranger. Les lois et arrêtés, instructions administratives, jurisprudence des cours de tribunaux, etc., sont l'objet d'une rubrique régulièrement alimentée.

A constater l'organisation officielle de la protection de l'enfance en Belgique et la présence d'une œuvre aussi importante que l'Union nationale de l'enfance, qui entretient II colonies, 301 consultations de nourrissons, 3800 gouttes de lait, III cantines maternelles et 57 cantines scolaires, on pourrait croire que l'initiative privée doit trouver peu de place pour s'exercer en marge de ces institutions en faveur des enfants ; néanmoins,

CHRONIQUE

La protection de l'enfance.

les œuvres privées sont nombreuses ¹. A côté de l'Œuvre nationale des Orphelins de guerre, qui a distribué un total de 11 millions et a un budget annuel de 500,000 fr., on trouve une série d'œuvres des plus méritoires, dont les noms poétiques témoignent de l'amour de la population belge pour ses enfants. Ce sont les « Petites roses de la Reine », la « Fleur de l'orphelin », les « Petites Abeilles », l'œuvre des « Petits Berceaux » et celle des « Petits Lits Roses ».

E. C.

¹ Voy *Bulletin de l'Union internationale de secours aux enfants*, 30 juin, pp. 192-194.